

M. l'abbé Poitou a exposé à ses paroissiens, en sa vingt-cinquième année de curé de La Rochefoucauld, les obligations qui précisent toute la responsabilité des chefs de famille. C'est le fruit de son expérience du ministère, de ses observations très justes et de son travail personnel que nous offre Monsieur le Vicaire Général d'Angoulême. Dans une série de quinze prênes, courts, mais méthodiques et suggestifs, l'auteur expose à peu près tous les sujets principaux que l'on peut traiter devant un auditoire de parents chrétiens et soucieux de bien élever leurs enfants. Voici plutôt, pour que l'on puisse juger de leur à-propos, les sujets de quelques-uns de ces prênes:

*Premier prône*: Grandeur des enfants et grandeur de la mission des parents.

*Deuxième prône*: Un foyer chrétien.

*Quatrième prône*: Education, instruction, correction, bon exemple.

*Cinquième prône*: L'éducation doit commencer dès le berceau.

*Sixième prône*: La conscience. Nécessité et manière de la former chez l'enfant.

*Septième prône*: La conscience. Nécessité de la défendre et de la préserver chez l'enfant.

*Huitième prône*: Mauvaises lectures, mauvaises compagnies,

*Neuvième prône*: Vocation des enfants. Trois chemins pour aller au ciel.

Les prênes qui suivent traitent du mariage ou de la vocation religieuse des enfants; le dernier expose la sanction que Dieu a mise à son quatrième commandement.

Ces instructions sont écrites dans une langue simple, souvent familière, celle-là même qui convient à ce genre de prédication, aux entretiens utiles et sincères d'un curé avec ses paroissiens.

Si l'on désire se procurer cet opuscule de M. l'abbé Poitou, on pourra s'adresser à M. P. Garneau, libraire du clergé.

CAMILLE ROY. ptre.